

DUNKERQUE-PORT UNE POSITION STRATÉGIQUE

Situé sur la Mer du Nord, à seulement 1 h 30 de navigation de la route maritime la plus fréquentée du monde (600 navires par jour), le Port de Dunkerque dispose d'une excellente accessibilité nautique et d'une réserve d'espace importante. Ses installations lui permettent de recevoir tous les types de marchandises et les plus grands navires. Il s'étend sur une longueur de 17 km et comporte deux entrées maritimes : l'une à l'Est, la plus ancienne, limitée aux navires de 14,2 mètres de tirant d'eau (le Port Est), l'autre à l'Ouest, plus récente, qui permet d'accueillir des navires jusqu'à 22 mètres de tirant d'eau (le Port Ouest). La circonscription du port s'étend sur 7 000 hectares sur lesquels sont implantées dix communes (Dunkerque, Saint-Pol-sur-Mer, Fort-Mardyck, Grande-Synthe, Mardyck, Loon-Plage, Gravelines, Craywick, Saint-Georges-sur-l'Aa et Bourbourg). Localisé à 40 kilomètres de Douvres (Angleterre), à 10 kilomètres de la frontière belge, à proximité de la métropole lilloise et au centre du triangle Bruxelles / Londres / Paris, Dunkerque est la plateforme idéale pour la massification et l'éclatement des marchandises en Europe.



LE RÉSEAU NATURA 2000

Suite au Sommet de la Terre de Rio en 1992, l'Union Européenne a pris conscience qu'il était nécessaire d'intervenir dans l'optique de **sauvegarder la biodiversité**. C'est dans ce cadre que la démarche Natura 2000 a été mise en place. L'objectif est de **créer un réseau européen** cohérent de sites écologiques visant à la **préservation des habitats naturels et des espèces** présentant un intérêt communautaire. Et ce dans une logique de développement durable des territoires.

LE RÉSEAU NATURA 2000 COMPREND DEUX TYPES DE SITES

- Les Zones de Protection Spéciale (ZPS) visent la protection d'espèces d'oiseaux (énumérées dans l'annexe 1 de la directive « Oiseaux » 79/409/CEE du 2 avril 1979) ainsi qu'à la conservation des sites qui leur servent d'aire de reproduction, de mue, d'hivernage ou de relais pour les espèces migratrices.

- Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) visent la conservation des types d'habitats ainsi que les espèces animales et végétales (figurant aux annexes I et II de la directive « Habitats faune flore » 92/43/CEE du 21 mai 1992).

Depuis 2007, le réseau Natura 2000 s'est étendu en mer par la désignation de sites marins. La délimitation des périmètres est réalisée par les services de l'état appuyés d'experts comme le MNHN sur la base d'inventaires préalablement réalisés.



UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE

Le **COPIL** : le comité de pilotage est un organe officiel de débats et de concertation. Il a pour vocation de rassembler l'ensemble des parties prenantes participant à la mise en œuvre de la démarche Natura 2000. Les grandes étapes de l'élaboration du DOCOB sont validées par le COPIL, chargé également du suivi et de sa mise en œuvre. Il est décliné en groupes de travail thématiques.

Le **DOCOB** : c'est le **DOC**ument d'**OB**jectifs du site, il intègre à la fois un diagnostic, état des lieux du site avec une dimension écologique mais également socio-économique ainsi que les principales orientations à prendre en compte pour la gestion et le suivi du site.



Grèbe huppé
(*Podiceps cristatus*).

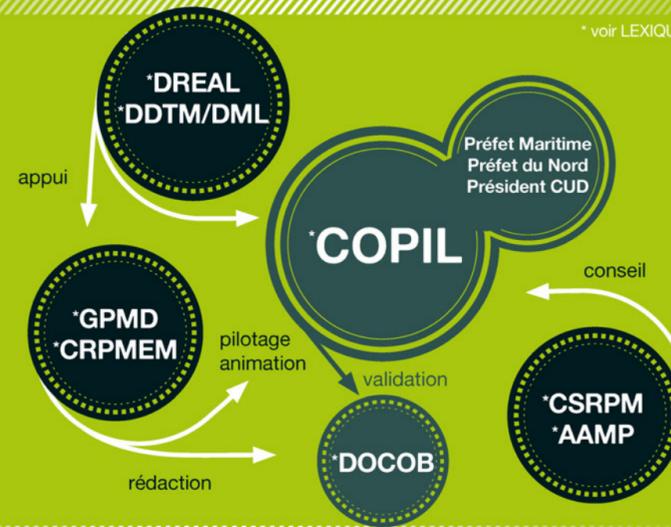


Sterne Naine
(*Sterna albifrons*).

COPIL LE COMITÉ DE PILOTAGE



ÉQUIPE PROJET

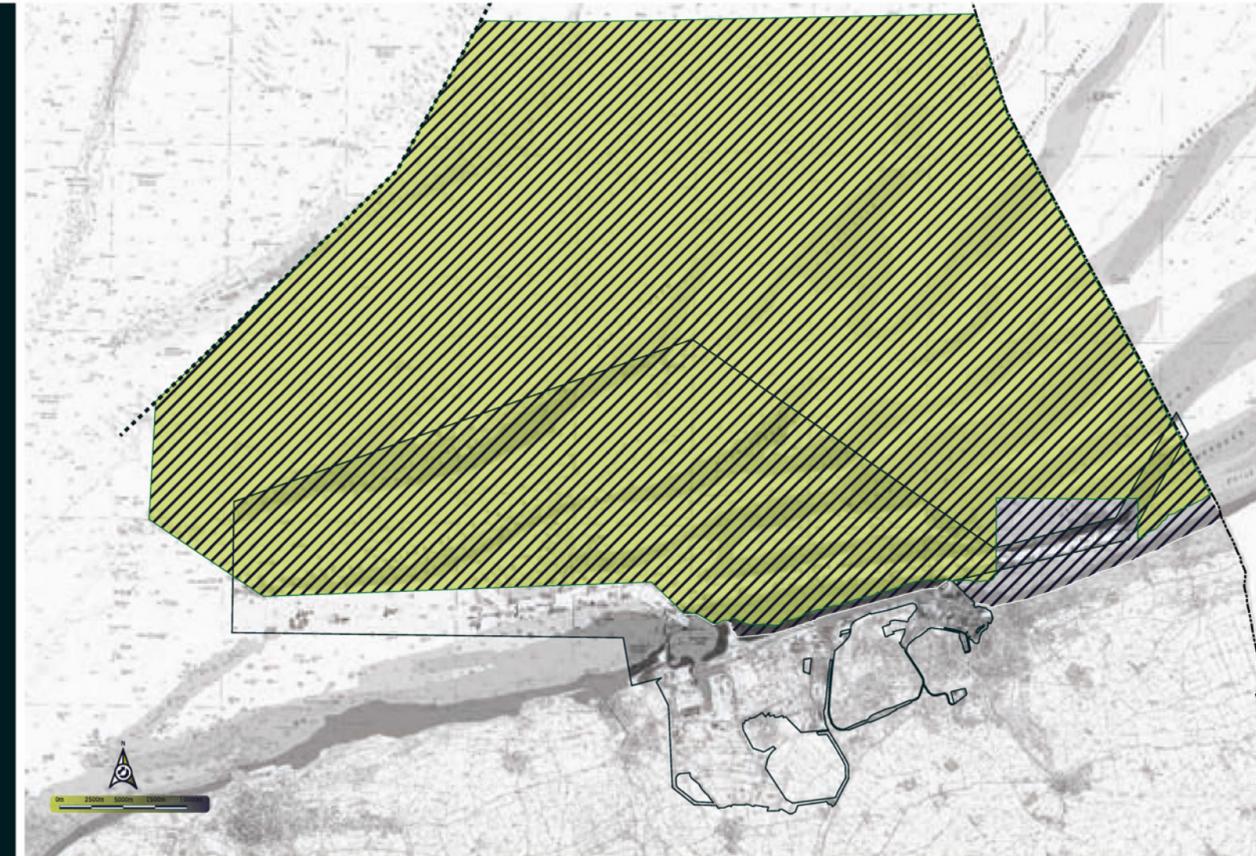


Minéralier à l'entrée du port est de Dunkerque-Port.



LES BANCS DES FLANDRES

Deux sites ont été retenus pour intégrer la démarche Natura 2000, une ZPS FR3112006 au titre de la directive Oiseaux ainsi qu'une pSIC FR3102002 (proposition de Site d'Intérêt Communautaire) au titre de la directive « Habitat » (qui, si elle est validée évoluera en ZSC). La ZPS (1171,67km²), s'appuie sur le trait de côte jusque l'Avant-Port Ouest de Dunkerque. La pSIC (1129,19km²) quant à elle est entièrement marine depuis la limite des plus basses mers. En ce qui concerne le principe de cohérence européenne, les «Bancs des Flandres» côtoient d'autres sites limitrophes comme le site Belge de Trapegeer-Stroombank, SIC BEMNZ0001 à l'Est, celui des dunes de la plaine maritime flamande, SIC FR3100474 au Sud ou encore la réserve naturelle du Platier d'Oye, ZPS FR3110039 à l'Ouest. **Le Port de Dunkerque a été désigné opérateur principal** assisté par le CRPMEM en qualité de structure associée pour l'élaboration et l'animation du DOCOB.



PÉRIMÈTRES RÉGLEMENTAIRES NATURA 2000

Sites d'Intérêt Communautaire (Directive Habitats)

FR3102002 - Bancs des Flandres

Zones de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)

FR3112006 - Bancs des Flandres

— Limite de circonscription du GPMD

--- Frontière Belge

--- Limite de la ZEE avec le Royaume-Uni

Sources : Scan Littoral - IGN - SHOM - 2011 // Données : DREAL Nord - Pas de Calais

SCHÉMA DES ACTIVITÉS



Activités terrestres :
Chasse, Pêche, Plage,
Commerce, Port...

Activités en mer :
Pêche, Voile, Plongée,
Transport maritime...

Bancs des Flandres :
Refuge pour la Faune
et la Flore locale



Le long du littoral,
on retrouve des
activités liées au
nautisme comme le
kite-surf.

OBJECTIFS NATURA 2000



Initier un mode
de gouvernance
basé sur
la concertation



Contribuer
à conserver
la biodiversité



Contribuer
au développement
durable des territoires

Entrée d'un porte-conteneurs au
port ouest de Dunkerque-Port.



ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Le site Natura 2000 des « Bancs des Flandres » est caractérisé par la présence de bancs sableux à faible couverture permanente d'eau maritime qui hébergent de nombreuses espèces inféodées. Le site se justifie également par la présence de certaines espèces de mammifères marins d'intérêt communautaire comme le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina*), le Phoque gris (*Halichoerus grypus*) et le Marsouin Commun (*Phocoena phocoena*). Le site héberge également des colonies d'oiseaux présentant un intérêt pour l'Union Européenne comme la Sterne Naine (*Sterna albifrons*) ou la Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*).

Il est également situé sur un axe de migration majeur pour les oiseaux marins qui stationnent sur place pour se reposer et s'alimenter comme le Fou de Bassan (*Morus bassanus*) selon les saisons. Pour en savoir plus sur les mammifères marins : www.oceamm.org

Mouette mélanocéphale
(*Larus melanocephalus*).



Phoque veau-marin
(*Phoca vitulina*).



ENJEUX POUR DUNKERQUE-PORT

Une partie importante de la circonscription maritime de Dunkerque-Port est incluse dans le périmètre Natura 2000 y compris les chenaux de navigation ce qui implique pour le port de prendre des précautions particulières en ce qui concerne notamment : Les 4 zones d'immersion des sédiments de dragage du port, l'accès des navires au port, mais également, les futurs aménagements portuaires qui seront soumis à l'évaluation des incidences. C'est notamment le cas du projet de terminal méthanier qui a fait l'objet d'une étude préalable et d'un suivi rigoureux tout au long de ses travaux.

Afin d'instaurer une approche coordonnée de la gestion et du suivi des aires marines protégées dans la région de la Manche, Dunkerque-Port participe au programme européen PANACHE.



La plaisance est une activité de loisirs très développée dans le dunkerquois.



Entrée d'un navire minéralier (120 000 t) au port est de Dunkerque-Port.



DES ACTIVITÉS MULTIPLES

Le détroit du Pas-de-Calais est un des plus fréquentés au monde avec un trafic maritime intense. Outre les activités portuaires classiques, le site Natura 2000 des « Bancs des Flandres » est une zone sur laquelle s'exercent d'autres activités notamment récréatives.

On retrouve le long du littoral l'ensemble des activités liées au nautisme (plaisance, kite-surf, voile...) qui sont largement représentées. De plus, de nombreuses associations sportives sont présentes sur le site et proposent des prestations variées (longe côte, équitation, cerf-volant, naturalisme, chasse...). La frange littorale du site des Bancs des Flandres est constituée par des plages, hautement fréquentées de la frontière belge jusqu'à Malo-les-Bains. Par ailleurs le site est connu comme étant un haut lieu historique pour la pêche, qu'elle soit professionnelle ou amateur, de par sa richesse halieutique.



ÉVALUATION DES INCIDENCES

Le régime d'évaluation des incidences a été mis en place dans le but de concilier la préservation de la biodiversité avec les activités humaines. L'objectif étant de prévenir les habitats naturels ainsi que les espèces d'intérêt communautaire d'éventuels dommages qui seraient liés au développement d'un projet, plan ou manifestation. Ils sont en effet susceptibles d'avoir des incidences sur son état de conservation, il est ainsi nécessaire d'en évaluer son impact. C'est au porteur de projet de s'assurer si son projet nécessite ou non de réaliser une évaluation des incidences.

Pour en savoir plus sur les évaluations des incidences : www.developpement-durable.gouv.fr



CONTRATS ET CHARTE NATURA 2000

Au sein du réseau Natura 2000 la France a fait le choix d'une gestion contractuelle et volontaire des sites en offrant la possibilité aux usagers de s'investir dans la démarche par l'adhésion à la charte ou la signature d'un contrat. Et ce dans le but de favoriser les bonnes pratiques.

LEXIQUE

- AAMP** : Agence des Aires Marines Protégées
- COPIL** : Comité de Pilotage
- CUD** : Communauté Urbaine de Dunkerque
- CRPME** : Comité Régional des Pêches Maritimes et Elevages Marins
- CSRPM** : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
- DDTM** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- DML** : Délégation à la Mer et au Littoral
- DOCOB** : Document d'objectifs
- DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- GPMD** : Grand Port Maritime de Dunkerque
- MNHN** : Muséum National d'Histoire Naturelle



Le site est connu comme étant un haut lieu historique pour la pêche, par sa richesse halieutique -ici des pêcheurs de crevettes.

DUNKERQUE-PORT

port 2505
2505 route de l'Écluse Trystram
BP 46534
59386 Dunkerque Cedex 1

**Direction de l'Aménagement
et de l'Environnement**
Département Management
de l'Environnement

Christine DOBRONIAK
Tél : 03 28 28 75 20
Email : cdobroniak@portdedunkerque.fr

Conception :
Département Communication
& Relations Publiques
Tél : 03 28 28 77 63
Email : communication@portdedunkerque.fr

BooQi products are produced under license and are subject to design registrations and trademarks. BooQi France - www.booqi.com
34 rue St Lazare 75009 Paris T +33 (0)1 42 85 53 70

Photographies : © Dunkerque-Port, © J. B. B. M. C. - H. P. P. O. V. - © Bernard Collin, © Laurent Mayeux, © S. Doron, © Shutterstock